

**Gérard PIEL**

Vice-Président du Conseil régional,  
délégué aux transports et aux communications.  
Conseiller municipal d'Antibes.  
Antenne départementale du Conseil régional  
33, avenue Notre dame  
B.P.51449  
06008 NICE Cedex 1  
☎ : 04.93.72.44.06  
Fax : 04.93.72.44.11

Nice, le 23 avril 2009

**Monsieur Francis LAMY**  
**Préfet des Alpes-Maritimes**  
CADAM  
Route de Grenoble  
06286 NICE CEDEX 3

Objet : Déplacement M. Sarkozy  
Nref : GP/NC/FF 09-748

Monsieur le Préfet,

Ayant reçu l'invitation du Président de la République à participer à la table ronde contre l'insécurité et les violences le jour même de sa tenue, je n'ai pas pu y participer.

Croyez bien qu'étant vice-président du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur en charge des transports et des communications je le regrette car j'aurais pu rappeler au Président de la République ses promesses de ministre de l'Intérieur.

Mon courrier concerne la réunion des militants UMP en présence de Madame Rachida Dati, candidate aux élections européennes, et du Colonel Benoît Kandel, candidat à l'élection cantonale furtive du 3 mai prochain.

Sur quel compte de campagne les frais de cette rencontre et des agapes qui ont suivies seront-ils comptabilisés ?

Plus largement, quel coût pour les contribuables a occasionné le déplacement du Président de la République : forces de police, moyens de transport, salles de réunions, etc. ?  
Contrairement à ses prédécesseurs, le président de la république mêle visite officielle et rencontre politicienne.

J'espère qu'il vous sera possible de faire la part des choses afin que nous ayons la transparence indispensable.

En vous remerciant par avance de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

Gérard PIEL